



RCS : LORIENT

Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1969 B 00034

Numéro SIREN : 869 500 348

Nom ou dénomination : 3.C.

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2017 sous le numéro de dépôt 2342

2-05-2017

SAS au capital de 609.796 €
Siège social : Manoir de Goulphar à BANGOR (56360)
RCS LORIENT 869 500 348

B 2342

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2016**

(Exercice du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016)

**Certifiés conformes
Le Président**

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the text 'Le Président'.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 3C		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2	
Adresse de l'entreprise Port Goulphar 56360 BANGOR		Durée de l'exercice précédent * 1 2	
Numéro SIRET* 8 6 9 5 0 0 3 4 8 0 0 0 1 4		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 6	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	
	Frais de développement *	CX	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	93 070
	Fonds commercial (1)	AH	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	2 756
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	372 368
	Constructions	AP	18 551 440
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 491 796
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 581 826
	Immobilisations en cours	AV	405 496
	Avances et acomptes	AX	96 084
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
	Autres participations	CU	37 000
	Créances rattachées à des participations	BB	
	Autres titres immobilisés	BD	1 416
	Prêts	BF	
	Autres immobilisations financières *	BH	17 795
TOTAL (II)		BJ	22 651 047
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	10 010
	En cours de production de biens	BN	
	En cours de production de services	BP	
	Produits intermédiaires et finis	BR	
	Marchandises	BT	5 761
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	619
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 884
	Autres créances (3)	BZ	98 979
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	
	Disponibilités	CF	1 282 120
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	13 171
	TOTAL (III)	CJ	1 416 544
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	24 067 591
		IA	11 489 968
			12 577 623
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an :	CR
Immobilisations :		Stocks :	Créances :

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2016

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise		3C	Néant ☐	*
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 609 796)	DA	609 796	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60 980	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	3 416 471	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	391 031	
	Subventions d'investissement	DJ	64 908	
	Provisions réglementées *	DK	1 777 732	
	TOTAL (I)	DL	6 320 918	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN	120 000	
TOTAL (II)		DO	120 000	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	4 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	4 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 020 758	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	822 400	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	49 933	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	141 179	
	Dettes fiscales et sociales	DY	81 321	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	17 114	
	Autres dettes	EA		
	Compte régul.	EB		
TOTAL (IV)	EC	6 132 706		
Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 577 623		
RENVOS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 481 153		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	96 796		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 3C

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 443	FB	FC 1 443
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE	FF
		FG	3 593 921	FH	FI 3 593 921
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 595 364	FK	FL 3 595 364
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN 34 622
	Subventions d'exploitation				FO 19 614
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP 3 315
	Autres produits (1) (11)				FQ 20
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 3 652 935
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 1 096
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 349 804
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV (1 834)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 500 631
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 163 488
	Salaires et traitements*				FY 893 050
	Charges sociales (10)				FZ 266 918
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA 726 325
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)				GE 19 929
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 2 919 408
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 733 527
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 3 267
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
Total des produits financiers (V)					GP 3 267
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 142 178
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
Total des charges financières (VI)					GU 142 178
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (138 912)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 594 615

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise 3C		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	809
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	31 622
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	119 192
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	151 623
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	119 072
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	64 318
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	183 391
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(31 768)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	171 816
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 807 824
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 416 793
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	391 031
RENOUVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit - bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	3 315
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	19 919
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
VNC		119 072	
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		60 318	119 192
PCEA			19 008
QUOTE PART SUVB. INVESTISSEMENTS			7 614
ARRHES CONSERVES			809
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE AU BILAN

Exercice du 01-01-2016 au 31-12-2016

Annexe au bilan avant l'affectation des résultats de l'exercice, dont le total est de 12 577 623 € et au compte de résultat présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 595 364 € et dégageant un bénéfice de 391 031€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01-01-2016 au 31-12-2016.

Les notes et tableaux présentés ci après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le contrat de location gérance du fonds de commerce de l'hôtel, restaurant et thalassothérapie « Castel Clara », sis à Bangor (56360), signé en décembre 2011 avec la SARL La Côte Sauvage s'est poursuivi sur l'exercice.

Ouverture de l'Hôtel Le Magic Hall, situé 17 Rue de la Quintaine 35 000 Rennes, le 14 Mars 2016.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce – Articles L123-12 et L123-28)

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983) (Règlement ANC n°2014-03)

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1, 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrit en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général 2014 applicable à la clôture de l'exercice ainsi que les dispositions particulières relatives au Plan Comptable Hôtelier.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

IMMOBILISATIONS

	Valeur 01-01-2016	Augmentation	Diminution	Valeur 31-12-2016
Immobilisations incorporelles	73 089	22 737		95 826
Immobilisations corporelles (*)	22 160 539	4 141 019	3 802 549	22 499 010
Immobilisations financières	38 692	17 520		56 211
Total général	22 272 319	4 181 276	3 802 549	22 651 047

(*) Dont immobilisations corporelles en cours : 2 463 643 449 598 2 507 746 405 496

AMORTISSEMENTS

	Valeur 01-01-2016	Augmentation	Diminution	Valeur 31-12-2016
Amortissements incorporelles	62 566	9 083		71 649
Amortissements corporelles	11 839 907	717 242	1 138 829	11 418 320
Amortissements financières				
Total général	11 902 472	726 325	1 138 829	11 489 968

ETATS DES PROVISIONS

	Valeur 01-01-2016	Augmentation	Diminution	Valeur 31-12-2016
Provisions réglementées				
<i>Amortissements dérogatoires</i>	1 836 606	60 318	119 192	1 777 732
Provisions pour risques et charges				
<i>Provisions pour litiges</i>		4 000		4 000
Total général	1 836 606	64 318	119 192	1 781 732

ETATS DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

	Montant brut	1 an au plus	A plus d'1 an
<i>Etats des créances</i>			
Autres immobilisations financières	17 795		17 795
Autres créances clients	5 884	5 884	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociales et autres organismes			
Impôts sur les bénéfices	46 987	46 987	
Taxes sur la valeur ajoutée	41 166	41 166	
Groupe et associés	10 000	10 000	
Débiteurs divers	826	826	
Charges constatées d'avances	13 171	13 171	
Total	135 829	118 034	17 795

	Montant brut	1 an au plus	A plus d'1 an	5 ans au plus
<i>Etats des dettes</i>				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	5 020 758	569 139	2 449 191	2 002 428
Emprunts et dettes financières diverses	150 000		150 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	141 179	141 179		
Personnel et comptes rattachés	37 082	37 082		
Sécurité sociales et autres organismes	41 746	41 746		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 493	2 493		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 114	17 114		
Groupes et associés	672 400	672 400		
Autres dettes				
Total	6 082 773	1 481 153	2 599 191	2 002 428

Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 817 431
Emprunts remboursés en cours d'année	485 331

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret n°83-1020 du 29/11/83 art 24-12°)

Catégories de titres	Valeurs nominales en Euros	Nombres de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	762,2500	800			800

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

Les brevets concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

EVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

La valeur brute des immobilisations corporelles de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

EVALUATION DES AMORTISSEMENTS
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-2°)

Les méthodes et durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

Catégories	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire et dégressif	3 ans
Construction	Linéaire et dégressif	Entre 20 et 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire et dégressif	Entre 5 et 20 ans
Installations techniques	Linéaire et dégressif	Entre 5 et 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	10 ans + 8 ans + 5 ans
Matériels de transport	Linéaire et dégressif	3 et 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	Entre 3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire et dégressif	10 ans + 8 ans + 5 ans

TITRES IMMOBILISES
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondérés.

Les titres immobilisés ont les cas échéant été déprécié par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

CREANCES IMMOBILISEES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

EVALUATIONS DES MATIERES ET MARCHANDISES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-1°)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

EVALUATIONS DES CREANCES ET DES DETTES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DEPRECIATION DES CREANCES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-2°)

Les créances, ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

DISPONIBILITES EN EUROS

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CHARGES A PAYER

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 23)

Montants des charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financière	4 451
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 472
Dettes fiscales et sociales	50 739
Total	65 662

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 23)

Montants des charges d'exploitation constatées d'avance soit 13 171 €

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 23)

Montants des produits à recevoir	Montant
Factures à établir	0
Avoirs à recevoir	279
Intérêts à recevoir sur placement	0
Total	279

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 531-2/19, Art. 532-11 et Art. 532-11)

Résultat de l'Exercice	391 031
Impôt sur les Bénéfices	171 816
Résultat avant impôt	562 847
Variation des provisions règlementées – Amortissements Dérogatoires	-58 874
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	503 973

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-9° et 24-16°)

Autres engagements donnés:		4 774 000
Nantissement des fonds de commerce au bénéfice du Crédit Agricole pour le Cardinal, le Café Bleu, le Castel-Clara	2 357 000	
Hypothèque sur les immeubles de Sauzon du Crédit Agricole	2 417 000	
Hypothèque sur l'emprunt lié aux travaux du Magic Hall	750 000	
Privilège de prêteur de deniers et hypothèque sur l'immeuble Du Magic Hall du CMB	1 500 000	
Nantissements de Fonds de Commerce du Magic Hall du CMB	500 000	
Nantissements de Fonds de Commerce du Magic Hall du Crédit Agricole	400 000	
Nantissements de Fonds de Commerce du Cardinal du Crédit Agricole	500 000	
TOTAL		8 424 000

ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 53)

Montant du passif social : 34 091€

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-11°)

Filiales et participations	Capitaux propres au 31/12/2016	Quote part du capital détenue en %
Participation SAS Le Bretagne	449 212	26,43

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PARTICIPATION DES SALARIES
(Arrêté du 27 avril 1982)

L'effectif étant inférieur à 50 sur l'année 2016, aucune participation n'est à verser.

SWAP

Une convention d'échange de conditions d'intérêt a été signée par la société en date du 28 mai 2008. Elle vise à ramener les emprunts, initialement souscrits à un taux variable, à un taux fixé à 3,89%. L'échéance finale du SWAP portant sur un montant initial de 3 688 802,01 euros est prévue en juin 2021.

CICE

Le CICE a donné lieu à la comptabilisation d'une créance d'IS d'un montant de 44 751 Euros. Pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016. La contrepartie a été comptabilisée au compte 649, ce qui a pour effet de diminuer le poste de charges de personnel.

3.C.

Société par Actions Simplifiée au capital de 609.796 euros
Siège Social : Manoir de Goulphar à BANGOR (56360)
RCS LORIENT 869 500 348

Assemblée générale ordinaire annuelle du 18 avril 2017

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

Deuxième résolution

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises en matière ordinaire, sur proposition du Président, **décide** d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, soit 391.031,39 euros, de la manière suivante :

- À titre de distribution de dividende, pour 50.000,00 €
Revenant :
 - aux actions de préférence, pour..... 45.000,00 €*
 - à toutes les actions (ordinaires et de préférence), pour..... 5.000,00 €*
 - Soit un dividende :*
 - par action de préférence, de 95,00 €*
 - par action ordinaire, de..... 6,25 €*
 - Au compte « Autres réserves », soit 341.031,39 €
Ce qui porte le solde de ce compte à 3.757.502,30 euros,
- Soit un total affecté de..... 391.031,39 €**

Compte tenu de cette affectation, l'assemblée générale **constate** que les capitaux propres de la Société s'élèvent à 6.270.917,54 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'assemblée générale **reconnaît** avoir été informée que, suite à la loi de finances pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21 %.

Les dividendes distribués, soit au total 50.000 euros :

- sont éligibles à la réfaction de 40% mentionnée à l'article 158 du Code général des impôts pour 1.712,50 euros,
- ne sont pas éligibles à cette réfaction pour 48.287,50 euros.

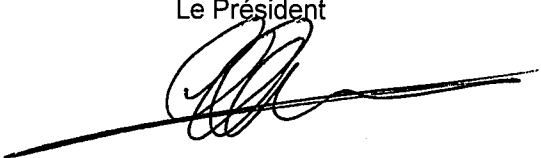
Dividendes distribués antérieurement

L'assemblée générale **prend acte** qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

- ADOPTION -

Cette proposition d'affectation du résultat a été adoptée par l'assemblée générale ordinaire annuelle en date du 18 avril 2017.

Certifié conforme
Le Président



SAS 3C

**Manoir de Goulphar
56360 BANGOR**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

8, rue de Jouanet - 35700 RENNES
Téléphone: 02 99 63 30 00 Fax : 02 99 87 05 08
email: herve.dumoucel@dumoucel.fr

SAS 3C

Manoir de Goulphar
56360 BANGOR

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS – EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

SAS DUMOUCEL & Associés – 8, rue de Jouanet– 35700 RENNES

SAS 3C
SAS au capital de 609 796 €
Siège social : Manoir de Goulphar
56360 BANGOR

869 500 348 RCS LORIENT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre société, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.



I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre société, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Rennes, le 3 avril 2017

SAS DUMOUCÉL & Associés

Représentée par

Hervé DUMOUCÉL

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 3C		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise Port Goulphar 56360 BANGOR		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 8 6 9 5 0 0 3 4 8 0 0 0 1 4			Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 6			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
		Frais de développement *	CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	71 649 21 421
		Fonds commercial (1)	AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	2 756 2 756
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	372 368 22 993 349 375
		Constructions	AP	AQ	18 551 440 8 917 883 9 633 557
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 491 796 1 157 791 334 005
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 581 826 1 319 653 262 173
		Immobilisations en cours	AV	AW	405 496 405 496
		Avances et acomptes	AX	AY	96 084 96 084
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
		Autres participations	CU	CV	37 000 37 000
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	
		Autres titres immobilisés	BD	BE	1 416 1 416
		Prêts	BF	BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	17 795 17 795
TOTAL (II)		BJ	BK	22 651 047 11 489 968 11 161 079	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	10 010 10 010
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
		Marchandises	BT	BU	5 761 5 761
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	619 619
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	5 884 5 884
		Autres créances (3)	BZ	CA	98 979 98 979
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD	CE	
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 282 120 1 282 120	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	13 171 13 171	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 416 544 1 416 544	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Écarts de conversion actif * (VI)		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	24 067 591 11 489 968 12 577 623	

© Sage

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :

CP

(3) Part à plus d'un an :

CR

Clause de réserve de propriété : *

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		3C	Exercice N	
			Néant	*
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 609 796)	DA	609 796	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	60 980	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 416 471	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	391 031	
	Subventions d'investissement	DJ	64 908	
	Provisions réglementées *	DK	1 777 732	
	TOTAL (I)	DL	6 320 918	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN	120 000	
	TOTAL (II)	DO	120 000	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	4 000	
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	4 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	5 020 758	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	822 400	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	49 933	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	141 179	
	Dettes fiscales et sociales	DY	81 321	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	17 114	
	Autres dettes	EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	6 132 706		
	Ecart de conversion passif *	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 577 623		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 481 153		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	96 796		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 3C		Néant ☐ *	
		Exercice N	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires
		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA 1 443	FB
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE
		FG 3 593 921	FH
	Chiffres d'affaires nets*	FJ 3 595 364	FK
	Production stockée*		FM
	Production immobilisée*		FN 34 622
	Subventions d'exploitation		FO 19 614
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)		FP 3 315
	Autres produits (1) (11)		FQ 20
	Total des produits d'exploitation (2) (I)		FR 3 652 935
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		FS 1 096
	Variation de stock (marchandises)*		FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		FU 349 804
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*		FV (1 834)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*		FW 500 631
	Impôts, taxes et versements assimilés*		FX 163 488
	Salaires et traitements*		FY 893 050
	Charges sociales (10)		FZ 266 918
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions }		GA 726 325
			GB
			GC
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GD
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GE 19 929
	Autres charges (12)		GF 2 919 408
	Total des charges d'exploitation (4) (II)		GG 733 527
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GH
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)		GI
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)		GJ
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GK
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GL 3 267
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GM
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GN
	Différences positives de change		GO
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GP 3 267
	Total des produits financiers (V)		GQ
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GR 142 178
	Intérêts et charges assimilées (6)		GS
	Différences négatives de change		GT
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GU 142 178
	Total des charges financières (VI)		GV (138 912)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GW 594 615
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise 3C				Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	809		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	31 622		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	119 192		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	151 623		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	119 072		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	64 318		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	183 391		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(31 768)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	171 816		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 807 824		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 416 793		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	391 031		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY		
	(3)	Dont { - Crédit - bail mobilier * - Crédit - bail immobilier			IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IH		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IJ		
	(9)	Dont transferts de charges			IX		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A1	3 315	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	A4	19 919
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
VNC			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			119 072				
PCEA			60 318	119 192			
QUOTE PART SUVB. INVESTISSEMENTS				19 008			
ARRHES CONSERVES				7 614			
				809			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs			

 Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
Le Commissaire aux Comptes

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

ANNEXE AU BILAN

Exercice du 01-01-2016 au 31-12-2016

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
Le Commissaire aux Comptes

Annexe au bilan avant l'affectation des résultats de l'exercice, dont le total est de 12 577 623 € et au compte de résultat présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 595 364 € et dégageant un bénéfice de 391 031€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01-01-2016 au 31-12-2016.

Les notes et tableaux présentés ci après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le contrat de location gérance du fonds de commerce de l'hôtel, restaurant et thalassothérapie « Castel Clara », sis à Bangor (56360), signé en décembre 2011 avec la SARL La Côte Sauvage s'est poursuivi sur l'exercice.

Ouverture de l'Hôtel Le Magic Hall, situé 17 Rue de la Quintaine 35 000 Rennes, le 14 Mars 2016.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce – Articles L123-12 et L123-28)

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983) (Règlement ANC n°2014-03)

PRINCIPES ET CONVENTIONS GENERALES

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1, 121-2 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrit en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général 2014 applicable à la clôture de l'exercice ainsi que les dispositions particulières relatives au Plan Comptable Hôtelier.

PERMANENCE DES METHODES

Les méthodes d'évaluation pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIF AU BILAN

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
Le Commissaire aux Comptes

IMMOBILISATIONS

	Valeur 01-01-2016	Augmentation	Diminution	Valeur 31-12-2016
Immobilisations incorporelles	73 089	22 737		95 826
Immobilisations corporelles (*)	22 160 539	4 141 019	3 802 549	22 499 010
Immobilisations financières	38 692	17 520		56 211
Total général	22 272 319	4 181 276	3 802 549	22 651 047

(*) Dont immobilisations

corporelles en cours :

2 463 643 449 598 2 507 746 405 496

AMORTISSEMENTS

	Valeur 01-01-2016	Augmentation	Diminution	Valeur 31-12-2016
Amortissements incorporelles	62 566	9 083		71 649
Amortissements corporelles	11 839 907	717 242	1 138 829	11 418 320
Amortissements financières				
Total général	11 902 472	726 325	1 138 829	11 489 968

ETATS DES PROVISIONS

	Valeur 01-01-2016	Augmentation	Diminution	Valeur 31-12-2016
Provisions réglementées				
Amortissements dérogatoires	1 836 606	60 318	119 192	1 777 732
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges		4 000		4 000
Total général	1 836 606	64 318	119 192	1 781 732

ETATS DES ECHEANCES, DES CREANCES ET DES DETTES

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
Le Commissaire aux Comptes

	Montant brut	1 an au plus	A plus d'1 an
Etats des créances			
Autres immobilisations financières	17 795		17 795
Autres créances clients	5 884	5 884	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité Sociales et autres organismes			
Impôts sur les bénéfices	46 987	46 987	
Taxes sur la valeur ajoutée	41 166	41 166	
Groupe et associés	10 000	10 000	
Débiteurs divers	826	826	
Charges constatées d'avances	13 171	13 171	
Total	135 829	118 034	17 795

	Montant brut	1 an au plus	A plus d'1 an	5 ans au plus
Etats des dettes				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine	5 020 758	569 139	2 449 191	2 002 428
Emprunts et dettes financières diverses	150 000		150 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	141 179	141 179		
Personnel et comptes rattachés	37 082	37 082		
Sécurité sociales et autres organismes	41 746	41 746		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	2 493	2 493		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	17 114	17 114		
Groupes et associés	672 400	672 400		
Autres dettes				
Total	6 082 773	1 481 153	2 599 191	2 002 428

Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 817 431
Emprunts remboursés en cours d'année	485 331

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(Décret n°83-1020 du 29/11/83 art 24-12°)

Catégories de titres	Valeurs nominales en Euros	Nombres de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	762,2500	800			800

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

Les brevets concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
Le Commissaire aux Comptes

EVALUATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

La valeur brute des immobilisations corporelles de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

EVALUATION DES AMORTISSEMENTS
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-2°)

Les méthodes et durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

Catégories	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire et dégressif	3 ans
Construction	Linéaire et dégressif	Entre 20 et 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire et dégressif	Entre 5 et 20 ans
Installations techniques	Linéaire et dégressif	Entre 5 et 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire et dégressif	10 ans + 8 ans + 5 ans
Matériels de transport	Linéaire et dégressif	3 et 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	Entre 3 et 8 ans
Mobilier	Linéaire et dégressif	10 ans + 8 ans + 5 ans

TITRES IMMOBILISES
(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

Les titres de participations ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondérés.

Les titres immobilisés ont les cas échéant été déprécié par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

CREANCES IMMOBILISEES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-4°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
Le Commissaire aux Comptes

EVALUATIONS DES MATIERES ET MARCHANDISES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-1°)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

EVALUATIONS DES CREANCES ET DES DETTES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-5°)

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

DEPRECIATION DES CREANCES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-2°)

Les créances, ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

DISPONIBILITES EN EUROS

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

CHARGES A PAYER

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 23)

Montants des charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financière	4 451
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 472
Dettes fiscales et sociales	50 739
Total	65 662

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 23)

Montants des charges d'exploitation constatées d'avance soit 13 171 €

PRODUITS A RECEVOIR

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 23)

Montants des produits à recevoir	Montant
Factures à établir	0
Avoirs à recevoir	279
Intérêts à recevoir sur placement	0
Total	279

Elément des comptes annuels
visés au présent rapport
Le Commissaire aux Comptes

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

(Code du Commerce Art. R 123-198; PCG Art. 531-2/19, Art. 532-11 et Art. 532-11)

Résultat de l'Exercice	391 031
Impôt sur les Bénéfices	171 816
Résultat avant impôt	562 847
Variation des provisions règlementées – Amortissements Dérogatoires	-58 874
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	503 973

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-9° et 24-16°)

Autres engagements donnés:		4 774 000
Nantissement des fonds de commerce au bénéfice du Crédit Agricole pour le Cardinal, le Café Bleu, le Castel-Clara	2 357 000	
Hypothèque sur les immeubles de Sauzon du Crédit Agricole	2 417 000	
Hypothèque sur l'emprunt lié aux travaux du Magic Hall	750 000	
Privilege de prêteur de deniers et hypothèque sur l'immeuble Du Magic Hall du CMB	1 500 000	
Nantissements de Fonds de Commerce du Magic Hall du CMB	500 000	
Nantissements de Fonds de Commerce du Magic Hall du Crédit Agricole	400 000	
Nantissements de Fonds de Commerce du Cardinal du Crédit Agricole	500 000	
TOTAL		8 424 000

ENGAGEMENT EN MATIERE DE PENSIONS ET RETRAITES

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 53)

Montant du passif social : 34 091€

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(Décret N°83-1020 du 29/11/83 art 24-11°)

Filiales et participations	Capitaux propres au 31/12/2016	Quote part du capital détenue en %
Participation SAS Le Bretagne	449 212	26,43

Elément des comptes ant
visés au présent rappo
Le Commissaire aux Com,

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

PARTICIPATION DES SALARIES

(Arrêté du 27 avril 1982)

L'effectif étant inférieur à 50 sur l'année 2016, aucune participation n'est à verser.

SWAP

Une convention d'échange de conditions d'intérêt a été signée par la société en date du 28 mai 2008. Elle vise à ramener les emprunts, initialement souscrits à un taux variable, à un taux fixé à 3,89%. L'échéance finale du SWAP portant sur un montant initial de 3 688 802,01 euros est prévue en juin 2021.

CICE

Le CICE a donné lieu à la comptabilisation d'une créance d'IS d'un montant de 44 751 Euros. Pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016. La contrepartie a été comptabilisée au compte 649, ce qui a pour effet de diminuer le poste de charges de personnel.